

## Questions - Le 24 octobre

1. Q : Pourriez-vous confirmer quelle est l'attestation de sécurité requise pour le contrat de fonctionnement et d'entretien pour la Station des Forces canadiennes (SFC) Alert?

R : L'attestation de sécurité requise dans le cadre de la présente invitation à soumissionner sera précisée dans la liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) de la demande de propositions (DP) provisoire. Les soumissionnaires disposeront de suffisamment de temps pour obtenir les attestations de sécurité requises à temps pour l'attribution du contrat.